



Meritxell Bader <meritxell.bader@gmail.com>

Convocation officielle - Assemblée générale du 19 juin 2018 - Dorigny

Union Lavaux Riviera Basket <info@ulrbasket.ch>

8 mai 2018 à 21:14

À : Secrétariat AVB <meritxell.bader@gmail.com>, clubsavb@a-v-b.ch

Cc : comite avb <comite@a-v-b.ch>, Didier JAQUEROD <didier.jaquerod@bluewin.ch>, Alex Fav <a.favini@bluewin.ch>, Patrick Fleury <patrick.fleury1800@yahoo.com>, NCE in Innovation' <William.Woehr@nestle.com>

Cher Président, cher Comité,

Union Lavaux Riviera Basketball souhaite faire figurer à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale du 19.07.2018 à Dorigny, les propositions suivantes POUR VOTE:

1. Annulation de la carte OT rouge ou verte et des émoluments de 10 CHF qui s'y rattachent.

Les feuilles de matchs font déjà foi à la place. La procédure d'annonce des cours OT par les clubs au responsable AVB OT reste la même.

Motifs :

Les cartes OTR rajoutent une charge administrative pour les clubs qui doivent gérer et assurer que les cartes sont signées et ne sont pas perdues par leur porteur. Elles n'amènent aucune valeur ajoutée. En plus, le responsable OTR demande les feuilles de matchs pour valider ces cartes.

2. Si le premier point n'est pas retenu, nous proposons de limiter le paiement de la carte OTR de 10.-/candidat à un maximum de 4 candidats par équipe inscrite au championnat pour les catégories (U13, U15, U17 et U20) et cela par saison.

Pour les participants supplémentaires, l'obtention de la carte serait GRATUITE.

3. Limiter le paiement de la finance d'inscription pour le cours de candidats-arbitres Mini de 65 CHF à un maximum de 4 candidats par Clubs et par Saison.

Pour les participants supplémentaires, la finance d'inscription serait GRATUITE.

L'objectif est de donner la possibilité aux clubs qui le souhaitent de former un maximum de jeunes comme Officiel de table et Mini Arbitres sans que cela soit une charge financière supplémentaire pour eux et en même temps créer un réservoir d'officiels de table et futurs arbitres.

Avantages :

- Impliquer et responsabiliser les jeunes dans les clubs
- Résoudre la problématique du manque des officiels de tables et d'arbitres.
- Améliorer la connaissance des jeunes aux règlements du Basket

- Créer un réservoir d'officiels de table et de futur arbitres.
- Développer la formation dans les clubs

4. Proposition d'insérer un nouveau point dans les directives techniques -> Calendriers des championnats - > Calendrier comme suit :

43.1 bis

Chaque calendrier du championnat sera soumis à l'ensemble des clubs concernés, 10 jours avant sa publication définitive afin que ces derniers puissent y transmettre leurs dernières modifications ou adjonctions.

Les desideratas envoyés par les responsables des clubs pendant ses 10 jours sur le calendrier provisoire seront pris en compte sans être assimilable à une demande de renvoi.

Le responsable du calendrier se devra de motiver toute modification qui n'est pas pris en compte. En cas de désaccord, la demande sera transmise au comité central pour prise de décision.

5. Proposition de modifier l'article 14 des statuts centraux de l'AVB afin de limiter la durée des mandats des organes de l'AVB à 1 an. Cela donnerait la possibilité aux clubs à se prononcer chaque année à reconduire ou non les mandats de tous les organes de l'AVB et peut amener un tournus au niveau de tous les organes incluant la présidence et le comité. Cela permettrait aux clubs de proposer des nouvelles équipes à chaque AG sans pour autant attendre 2 ans.

Par conséquent, nous proposons la modification de l'article 14 comme suit :

Article 14 Durée des mandats

14.1 Tous les organes de l'AVB sont élus pour une période administrative d'un an.

Les membres sortants sont immédiatement rééligibles, sauf les vérificateurs de comptes.

Si ce point ne peut pas être voté pendant l'AG, nous proposons de faire voter les clubs pour une convocation d'une assemblée générale extraordinaire afin de délibérer sur ce point.

6. Accorder au nouveau club créé un délai de 3 saisons pour respecter les conditions des quotas d'arbitres.

L'objectif c'est de faciliter et d'aider la création de nouveaux clubs sans pour autant les asphyxier par des émoluments et des demandes pas réalisables. Il est difficile pour un nouveau club de former dans un délai d'une à 2 années un/des arbitres régionaux.

7. Modification des directives techniques – Article 10 Emoluments.

Nous proposons de fixer les émoluments de renvoi de match à 50 CHF au lieu de 150 CHF si l'annonce est effectuée au moins un mois à l'avance.

Motifs :

Malheureusement, la problématique des salles est connue par l'ensemble des clubs.

Les changements d'occupation ou de non disponibilité des salles demandés par les communes sont de plus en plus nombreux au cours de la saison après publication des calendriers.

Cela génère une charge financière supplémentaire pour les clubs, en plus, pour des causes qui ne sont pas de leur ressort-

8. Union Lavaux Riviera Basket présente son président pour faire partie du comité de l'AVB.

9. Union Lavaux Riviera Basket présente son président comme candidat délégués AVB auprès de Swiss Basketball.

10. Union Lavaux Riviera Basket présente son membre de comité Mr Patrick Fleury comme membre de la Commission Discipline et Protêt de l'AVB.

Meilleures Salutations,

Union Lavaux Riviera Basket

Oliver Ghorayeb

Président

079 777 5825

info@ulrbasket.ch

www.ulrbasket.ch

FB , <https://www.facebook.com/UnionLRB>



From: Secrétariat AVB [mailto:meritxell.bader@gmail.com]

Sent: Wednesday, April 18, 2018 10:53 AM

To: clubsavb@a-v-b.ch

Cc: comite avb; Didier JAQUEROD; Alex Fav

Subject: Convocation officielle - Assemblée générale du 19 juin 2018 - Dorigny

[Texte des messages précédents masqué]